



## **BADMINTON**

Le Règlement Officiel des Jeux Olympiques Spéciaux régira toutes les compétitions Olympiques Spéciales de Badminton. En tant que programme sportif international, les Jeux Olympiques Spéciaux ont conçu ce règlement d'après le Règlement de la Fédération Internationale de Badminton (IBF) pour les compétitions de badminton. Le Règlement de l'IBF sera applicable à condition de ne pas entrer en conflit avec le Règlement Officiel des Jeux Olympiques Spéciaux. Dans de tels cas, le Règlement Officiel des Jeux Olympiques Spéciaux prévaudra.

### **SECTION A – ÉPREUVES OFFICIELLES**

1. Simples
2. Doubles
3. Doubles Sports Unifiés
4. Doubles mixtes
5. Doubles mixtes Sports Unifiés
6. Compétitions individuelles

Les épreuves suivantes s'adressent aux athlètes disposant d'un niveau inférieur de capacité :

7. Service sur cible
8. Renvoi en volée
9. Service-retour

### **SECTION B – RÈGLEMENT DE LA COMPÉTITION**

#### **1. Modifications**

- a. Les athlètes des Jeux Olympiques Spéciaux se déplaçant en fauteuil roulant auront la possibilité de servir par une frappe haute depuis la zone de service gauche ou droite.
- b. La distance de la zone de service est raccourcie de moitié pour les athlètes en fauteuil roulant.

#### **2. Doubles Sports Unifiés**

- a. Chaque équipe de double du programme Sports Unifiés devra se composer d'un athlète et de son partenaire.
- b. Chaque équipe devra déterminer son ordre de service et le choix des terrains (add ou égalité).

#### **3. Compétitions individuelles**

- a. Envoi à la main
  - i. Le lanceur (généralement l'entraîneur) garde en main plusieurs volants et les envoie à l'athlète de la même manière qu'il enverrait une fléchette.
  - ii. L'athlète doit renvoyer les volants avec sa raquette et obtient un point pour chaque volant renvoyé.



- b. Envoi par raquette (pour les coups en main haute)
  - i. Le lanceur (l'entraîneur) garde en main quatre ou cinq volants à la fois et envoie un assez haut pour que l'athlète fasse un coup en main basse.
  - ii. L'athlète obtient un point s'il renvoie le volant.
  - iii. Que l'athlète manque ou renvoie le volant, un autre est immédiatement lancé et le compte continue.
- c. Le concours "sans toucher le sol"
  - i. Le volant est envoyé plusieurs fois de suite en l'air par l'athlète.
  - ii. Un point est accordé pour chaque coup envoyé sur une période de 30 secondes.
  - iii. Si le volant tombe par terre, on lui donne un autre volant et le compte continue.
- d. Coup droit
  - i. L'athlète se tient à 60cm du filet et le lanceur (entraîneur) se place du côté opposé du filet.
  - ii. Le lanceur, au moyen d'un service par en dessous, envoie le volant du côté du coup droit de l'athlète.
  - iii. L'athlète a droit à cinq essais pour renvoyer le volant et obtient un point par coup droit réussi.
- e. Revers
  - i. Même chose que pour le coup droit mais ici le lanceur (entraîneur) envoie le volant du côté du revers de l'athlète.
- f. Service
  - i. L'athlète a droit à 5 essais au service, de n'importe quel côté du court.
  - ii. Si l'athlète ne peut pas servir par en dessous, il aura la possibilité de lancer le volant par-dessus.
  - iii. 10 points sont obtenus pour chaque service atterrissant dans le carré de service approprié.
  - iv. Aucun point n'est attribué pour un service tombant en dehors du carré de service.
- g. Service final
  - i. Le résultat final est calculé en additionnant tous les résultats de chacune des six épreuves individuelles.

Les épreuves suivantes permettent aux athlètes avec un niveau de capacité réduit de concourir.

#### **4. Service sur cible**

- a. Le serveur a 10 essais pour envoyer le volant à l'intérieur des limites du terrain de l'adversaire. L'athlète doit servir derrière la ligne de service.
- b. Un point est accordé pour chaque service réussi.

#### **5. Renvoi en volée**



- a. L'athlète a 10 essais pour renvoyer le volant. Depuis le mi-court de l'adversaire, un lanceur enverra le volant dans le camp de l'athlète. L'athlète devra renvoyer le volant dans le camp adverse du terrain de simple.
- b. Un point est accordé pour chaque coup renvoyé avec succès dans le camp adverse.

**6. Service-retour**

- a. L'athlète a 10 essais pour retourner un service. Un lanceur placé dans la zone de service de l'adversaire enverra le volant en servant dans le camp de l'athlète, 5 fois de chaque côté du terrain. L'athlète doit retourner le service.
- b. Un point est accordé pour chaque service renvoyé avec succès.



## 4

Règlement Officiel des Jeux Olympiques Spéciaux

## Badminton

